

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX ANNEE 2018

1 – COPIES DE DOCUMENTS

A – Les photocopies : (fournies par les services communaux)

Toute transmission d'une copie de document administratif respecte la tarification suivante :

- Les photocopies en noir et blanc :

	2017	2018
Photocopie A4	0,18 €	0,18 €
Photocopie A3	0,36 €	0,36 €

- Les photocopies en couleur :

	2017	2018
Photocopie A4	0,36 €	0,36 €
Photocopie A3	0,72 €	0,72 €

B – Les tirages de plans : (effectués par le prestataire)

Le tarif du tirage de plan suit le principe de la photocopie administrative (pour les formats A4 et A3), à savoir :

- Les tirages en noir et blanc :

	2017	2018
Format A4	0,18 €	0,18 €
Format A3	0,36 €	0,36 €
Au-delà du format A3, le tarif au mètre linéaire (fractionnable) :	4,54 €	4,80 €

- Les tirages en couleur :

	2017	2018
Format A4	0,36 €	0,36 €
Format A3	0,72 €	0,72 €
Au-delà du format A3, le tarif au mètre linéaire (fractionnable) :	18,21 €	14,40 €

- Scanner de plan :

	2017	2018
L'unité	15,00 €	12,00 €

C – La liste électorale :

	2017	2018
Coût du support		
Par page éditée	0,18 €	0,18 €
Disquette	1,83 €	1,83 €
Par CD Rom	2,75 €	2,75 €
Forfait de base édition : frais de recherche, de sélection et d'édition	16,00 €	16,00 €
Par page d'étiquettes éditée	0,35 €	0,35 €

D – Dispositions communes :

En plus des tarifs fixés précédemment, il sera facturé au demandeur les frais de port, si nécessaire.

2 – LOCATION DES SALLES COMMUNALES

A – La Salle de Saint-Donat

	2017		2018		
	Associations maximoises	Particuliers	Associations maximoises	Résidents maximois	Résidents non maximois
Journée*	205,00 €	310,00 €	210,00 €	315,00 €	600,00 €
Week-end*	408,00 €	472,00 €	413,00 €	477,00 €	800,00 €
Caution**	500,00 €		500,00 €		

(*) Ces prix s'entendent forfait d'entretien inclus

(**) En l'absence de dégradation, la caution est restituée en fin de location.

B – Les salles de la « Maison des Associations »

		2017	2018
Madrague et cuisine (forfait entretien inclus)	Demi-journée	225,00 €	230,00 €
	Journée	295,00 €	300,00 €
Virgiles et cuisine (forfait entretien inclus)	Demi-journée	103,00 €	105,00 €
	Journée	153,00 €	155,00 €
Autres salles	Demi-journée	93,00 €	95,00 €
	Journée	136,00 €	140,00 €
	Forfait d'entretien facultatif (*)	95,00 €	95,00 €

(*) Le forfait d'entretien est systématiquement appliqué en cas d'occupation d'une salle à la journée ou en cas de réunion suivie d'un apéritif.

C – Les Installations sportives

- Pour les manifestations d'accès payant :

	2017	2018
Location (par journée) sans SSIAP	400,00 €	408,00 €

- Pour les stages privés et autres manifestations sportives d'accès non-payant :

	2017	2018
* Location de la piscine (tarif horaire)		
Bassin complet (avec surveillance)	165,00 €	169,00 €
Ligne d'eau (avec surveillance)	45,00 €	46,00 €
* Salle Pastorelli		
Demi-journée	90,00 €	92,00 €
Journée	145,00 €	148,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	125,00 €	128,00 €
* Stade Rossi		
Demi-journée	75,00 €	77,00 €
Journée	110,00 €	113,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	100,00 €	102,00 €

* Gymnase des Bosquette		
Demi-journée	90,00 €	92,00 €
Journée	145,00 €	148,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	125,00 €	128,00 €
* Dojo des Bosquette		
Demi-journée	75,00 €	77,00 €
Journée	110,00 €	113,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	100,00 €	102,00 €
* Stade David (des Bosquette)		
Demi-journée	85,00 €	87,00 €
Journée	140,00 €	143,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (Par jour)	110,00 €	113,00 €
* Salle de musculation		
Demi-journée	75,00 €	77,00 €
Journée	110,00 €	113,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	100,00 €	102,00 €
* Salle de full-contact/boxe		
Demi-journée	75,00 €	77,00 €
Journée	110,00 €	113,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	100,00 €	102,00 €
* Skate-park		
Demi-journée	75,00 €	77,00 €
Journée	110,00 €	113,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	100,00 €	102,00 €
* Piste de B.M.X.		
Demi-journée	75,00 €	77,00 €
Journée	110,00 €	113,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	100,00 €	102,00 €
* Salle de tennis de table		
Demi-journée	90,00 €	92,00 €
Journée	145,00 €	148,00 €
A partir du 4 ^{ème} jour (par jour)	125,00 €	128,00 €
* Location de petit matériel sportif		
VTT (par jour)	30,00 €	31,00 €

- Entretien :

L'entretien des salles de sports est facturé en sus de la location ou de la gratuité des locaux selon les tarifs suivants :

Forfait d'entretien (toutes installations)	2017	2018
Pour 1 semaine	210,00 €	215,00 €
Pour 3 jours	125,00 €	128,00 €
Par jour	45,00 €	46,00 €
Par demi-journée	45,00 €	46,00 €

D – Les salles du Carré Léon GAUMONT

Le fonctionnement du Carré Léon Gaumont est régi par un règlement intérieur.

- Salle Philippe Blanc de la Naulte : les prix sont exprimés TTC

	2017	2018
Salle sans régie (par jour)	600,00 €	600,00 €
Ajout pour la régie son (par jour)	150,00 €	150,00 €
Ajout pour régie son/lumière (par jour)	250,00 €	250,00 €
Forfait entretien (obligatoire)	59,00 €	59,00 €
Mise à disposition pour le montage	200,00 €	200,00 €

- Salle de spectacle Maximalia (grande salle – 485 places) : les prix sont exprimés TTC

	2017	2018
Salle sans régie (par jour)	3 000,00 €	3 000,00 €
Ajout pour la régie son (par jour)	300,00 €	300,00 €
Ajout pour régie son/lumière (par jour)	600,00 €	600,00 €
Forfait entretien (obligatoire)	176,00 €	176,00 €
Mise à disposition pour le montage	650,00 €	650,00 €

E - Le Chapiteau

	2017	2018
Pour les manifestations municipales confiées à une structure locale (SEM, association maximoise sportive ou culturelle) – par jour	235,00 €	240,00 €
Pour les autres mises à disposition – par jour	1 733,00 €	1 740,00 €

A ces tarifs, il y a lieu d'ajouter :

	2017	2018
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Forfait d'entretien, par intervention, hors nettoyage de mobilier	185,00 €	185,00 €
Forfait d'entretien, par intervention, avec nettoyage de mobilier	255,00 €	257,00 €
Supplément pour mise à disposition des sanitaires de 19 h 00 à 00 h 00	150,00 €	150,00 €

F – Autres Salles

	2017	2018
Location (par journée)	380,00 €	388,00 €

3 – LOCATION DE MATERIEL

A – Dispositions liminaires

Les présentes dispositions sont valables pour l'ensemble des mises à disposition de salles dans toutes les conditions précitées et viennent en sus de la redevance ou de la gratuité des locaux.

Les associations maximoises à but non lucratif peuvent solliciter auprès de monsieur le Maire une exonération partielle ou totale des tarifs suivants pour les manifestations ayant un but caritatif ou concourant à la satisfaction d'un intérêt général communal.

B – Vidéoprojecteur

	2017	2018
Mise à disposition – par session	30,00 €	30,00 €
Technicien (*) – par heure	15,00 €	15,00 €

(*) La mise à disposition de matériel entraîne obligatoirement la présence d'un technicien pour la manutention et le fonctionnement du matériel.

C – Petit matériel

	2017	2018
La livraison de matériel :		
- jusqu'à 100 chaises et 16 tables maximum	162,00 €	162,00 €
- par lot supplémentaire, complet ou non	110,00 €	110,00 €
- jusqu'à 60 barrières maximum	162,00 €	162,00 €
- par lot supplémentaire, complet ou non	162,00 €	162,00 €
Le forfait montage/démontage, par tente	110,00 €	110,00 €
La caution obligatoire pour toute location	500,00 €	500,00 €

4 – TARIFS DU SECTEUR CULTUREL

A – La Médiathèque

	2017	2018
Sac en toile de jute, l'unité	5,00 €	5,00 €
Artothèque :	25,00 €	25,00 €
Caution :	Chèque de la valeur réelle de l'œuvre	Chèque de la valeur réelle de l'œuvre

B – Les Dimanches des Peintres

	2017	2018
Tarifcation au ml	5,00 €	5,00 €

C – Les Produits dérivés

	2017	2018
Affiche de 40 x 60 cm	4,00 €	4,00 €
Catalogue exposition	5,00 €	5,00 €

5 – TARIFS DU SECTEUR ENFANCE / JEUNESSE

A – Les études surveillées

	2017	2018
1 ^{er} enfant - forfait quatre semaines	24,00 €	25,00 €
Enfant(s) suivant(s) – forfait quatre semaines	22,00 €	23,00 €

Les conditions de remboursement des études surveillées font l'objet de dispositions précisées par la délibération n° 9144 du 19 février 2010.

B – Les Transports scolaires

Les tarifs ci-après sont applicables aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.

	2017/2018	2018
1 ^{er} enfant	70,00 €	71,00 €
2 ^{ème} enfant	55,00 €	56,00 €
3 ^{ème} enfant et suivant(s)	45,00 €	46,00 €

La participation est ramenée à 50 % des tarifs si l'élève arrive sur le territoire de la commune de Sainte-Maxime après les congés scolaires d'hiver.

C – La Restauration municipale

	2017	2018
Tarif de base école	3,30 €	3,35 €
Tarif école majoré hors commune	4,60 €	4,65 €
Tarif centre de loisirs (A.L.S.H.)	3,30 €	3,35 €
Adolescents (> 10 ans)	3,90 €	3,95 €
Goûters (enfants < 10 ans)	1,10 €	1,10 €
Goûters adolescents (> 10 ans)	1,10 €	1,10 €
Adultes encadrant	9,30 €	9,40 €
Portage de repas à domicile	8,30 €	8,40 €

D – L'Accueil de Loisirs (3-12 ans)

La grille de tarification de l' ALSH des 3-12 ans est calculée à partir du Quotient Familial (QF) de la famille à compter du 1^{er} janvier 2018.

1/ Tarif périscolaire (3-12 ans)

Le tarif horaire est défini suivant le QF de la famille et d'après le tableau ci-dessous.

QF de la famille	Tarif horaire par enfant	Tarif à la 1/2 heure par enfant
De 0 à 600	1,00 €	0,50 €
De 601 à 1200	1,20 €	0,60 €
De 1201 à 1800	1,50 €	0,75 €
A partir de 1801	2,00 €	1,00 €

2/ Tarif Mercredis* pour 1 enfant (3-12 ans)

Le tarif journalier représente 0,90 % du QF de la famille
Les tarifs s'étendent de 3 à 22,50 €.

QF entre 0 et 600 : 3,00 € (tarif minimum)
QF entre 601 et 2 500 : montant calculé
QF à partir de 2 501 : 22,50 € (tarif maximum)

3/ Tarif ½ journée Mercredis* pour 1 enfant (3-12 ans)

Inscription de matin avec repas ou l'après-midi avec goûter, conformément au règlement intérieur du ALSH. Il s'agit du tarif des mercredis journée divisé par 2.

Les prix s'étendent de 1,50 à 11,25 €.

QF entre 0 et 600 : 1,50 € (tarif minimum)
QF entre 601 et 2 500 : montant calculé
QF à partir de 2 501 : 11,25 € (tarif maximum)

4/ Tarif vacances scolaires* pour 1 enfant (3-12 ans)

Le tarif journalier représente 0,90 % du QF de la famille
Les tarifs s'étendent de 3 à 22,50 €.

QF entre 0 et 600 : 3,00 € (tarif minimum)
QF entre 601 et 2 500 : montant calculé
QF à partir de 2 501 : 22,50 € (tarif maximum)

5/ Tarif Aide Sociale à l'Enfance* (3-12 ans)

Les enfants dépendant de l'Aide Sociale à l'Enfance bénéficieront systématiquement du tarif le plus bas pour toutes les activités.

*Ces tarifs s'entendent hors repas et goûters. Les parents doivent s'acquitter du prix des repas et goûters auprès de l'accueil de loisirs.

E – Le Point Cyb

	2017	2018
Adhésion	gratuit	gratuit

Le point Cyb est ouvert aux horaires habituels du Bureau Informations Jeunesse (B.I.J.), soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

F – Participation des usagers – « Espace Jeunes » :

L'A.C.M Espace Jeunes est une structure ouverte aux 13/17 ans. La capacité du site d'accueil étant agréée par La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), il ne sera pas possible d'accueillir plus de jeunes que le nombre prévu par cet agrément.

- TARIFS RESIDENTS MAXIMOIS

QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT COTISATION ANNUELLE	Moyenne REVENU ANNUEL
Moins de 800	100 €	Moins de 20 000 €
Entre 801 et 1 000	125 €	Entre 20 000 et 25 000 €
Entre 1 001 et 1 200	150 €	Entre 25 000 et 30 000 €
Entre 1 201 et 1 400	175 €	Entre 30 000 et 35 000 €
Plus de 1 401	200 €	Plus de 35 000 €

Cas particuliers :

Pour les inscriptions à l'ACM « Espace Jeunes » à compter du 1^{er} septembre de l'année en cours et sous réserve de places disponibles, la tarification des cotisations annuelles (valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours), seront réduites de 50 % suivant le tableau ci-dessous :

QUOTIEN FAMILIAL	MONTANT COTISATION ANNUELLE Du 1 ^{er} septembre Au 31 décembre	Moyenne REVENU ANNUEL
Moins de 800	50,00 €	Moins de 20 000 €
Entre 801 et 1 000	62,50 €	Entre 20 000 et 25 000 €
Entre 1 001 et 1 200	75,00 €	Entre 25 000 et 30 000 €
Entre 1 201 et 1 400	87,50 €	Entre 30 000 et 35 000 €
Plus de 1 401	100,00 €	Plus de 35 000 €

2) ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

La cotisation annuelle n'inclut pas les activités faisant appel à un prestataire payant (sorties, participation à des activités sur site, spectacles ...), ni les séjours.

Ces activités complémentaires (exemples : cinéma, karting, accro-branche, concert, formation PSC1) feront l'objet d'une participation famille supplémentaire selon le tableau ci-dessous :

TARIF de l'ACTIVITE	TARIF
Jusqu'à 30 €	40 % du prix unitaire de la sortie
Plus de 30 €	50 % du prix unitaire de la sortie

Ces activités sont réservées prioritairement aux jeunes inscrits à l'ACM « Espace Jeunes » (dossier à jour et cotisation annuelle réglée).

3) SEJOURS ET MINI CAMPS

-TARIFS NON MAXIMOIS

Dans la limite des places disponibles, l'A.C.M Espace Jeunes pourra accueillir des usagers domiciliés dans d'autres communes aux tarifs suivants :

PRESTATIONS	TARIFS
PERISCOLAIRE/MERCREDIS ET SAMEDIS	200 € l'année
VACANCES SCOLAIRES	25 € par jour
SORTIES / ACTIVITES PAYANTES	Tarif facturé par le prestataire
SEJOUR / MINI CAMP	Tarif total

-TARIFS AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Les usagers relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, bénéficieront d'une gratuité pour la cotisation annuelle.

En ce qui concerne les activités complémentaires, le tarif appliqué sera celui prévu dans le tableau correspondant.

H – Activités du service municipal des sports :

Tarifs à appliquer pour l'année scolaire 2018/2019 (soit du 1^{er}/09 au 31/08)

	<u>TARIFS 2017/2018</u>	<u>TARIFS 2018/2019</u>
<u>ADULTES</u>	CARTES PASSPORT Du 01.09 au 31.08 ½ tarif à partir du 01/03 Résident maximois : 110 € Non résident maximois : 200 €	CARTES PASSPORT Du 01.09 au 31.08 ½ tarif à partir du 01/03 Résident maximois : 113,00 € Non résident maximois : 204,00 €
	ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS Donne accès à 1 activité au choix (natation, sport de glisse, activité nature....) ½ tarif à partir du 01/02	ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS Donne accès à 1 activité au choix (natation, sport de glisse, activité nature....) ½ tarif à partir du 01/02

<u>ENFANTS</u>	Résident maximois : 56 € A partir du 2 ^{ème} abonnement : 45 € Non résident maximois : 81€ A partir du 2 ^{ème} abonnement : 70 €	Résident maximois : 58,00 € A partir de 2 abonnements 46,00 € Non résident maximois : 83,00 € A partir de 2 abonnements 71,00 €
	MULTI-ACTIVITES Donne accès à plusieurs activités Résident maximois : 76 € A partir du 2 ^{ème} abonnement : 65 € Non résident maximois : 116 € A partir du 2 ^{ème} abonnement : 105 €	MULTI-ACTIVITES Donne accès à plusieurs activités Résident maximois : 78,00 € A partir de 2 abonnements 66,00 € Non résident maximois : 119,00 € A partir de 2 abonnements 107,00€
	STAGES Vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et d'été Résident maximois : enfant/semaine : 40 € Non résident maximois : enfant/semaine : 65 €	STAGES Vacances scolaires Résident maximois : enfant/jour : 13,00 € Non résident maximois : enfant/jour : 20,00 € SEJOUR Vacances scolaires Résident maximois Enfant/jour :.....23,00 € Résident non maximois Enfant/jour.....36,00 €
<u>PISCINE</u>	<u>NAGE LIBRE</u> Ticket individuel : Adulte : 3,50 € Enfant + 4 ans : 2,50 € Tarif réduit : (étudiant, handicapé, chômeur) 2,50 € Carnet de 10 tickets : Adulte : 30,00 € Enfant + 4 ans : 20,00 € Tarif réduit : 20,00 € Abonnement annuel : 170,00 €	<u>NAGE LIBRE</u> Ticket individuel : Adulte : 4,00 € Enfant (4 à 15) ans : 3,00 € Tarif réduit : (étudiant, handicapé, chômeur) 3,00 € Carnet de 10 tickets : Adulte : 35,00 € Enfant (4 à 15 ans): 25,00 € Tarif réduit : 25,00 € Abonnement annuel : 174,00 €
	ALSH de SAINTE MAXIME Tarif unitaire : 2,50 € 10 tickets : 20,00 € € Gratuité pour : • les – 4 ans accompagnés	ALSH de SAINTE MAXIME Tarif unitaire : 3,00 € 10 tickets : 21,00 € Gratuité pour : • les – 4 ans accompagnés • titulaires du BNSSA* (centre

	<ul style="list-style-type: none"> titulaires du BNSSA* (centre de secours de SAINTE MAXIME) *justificatifs obligatoires	de secours de SAINTE MAXIME) *justificatifs obligatoires
	AQUAGYM Résident maximois : 10 séances : 72,00 € Abonnement annuel : 175,00 € Non résident maximois 10 séances : 80,00 € Abonnement annuel : 190,00 €	AQUAGYM Résident maximois : 10 séances : 74,00 € Abonnement annuel : 179,00 € Non résident maximois 10 séances : 82,00 € Abonnement annuel : 194,00 €

6 – OPERATIONS DE FOURRIERE

A – Tarification

	2017	2018
Gestion administrative	15,00 €	15,00 €
Opération préalable (voiture particulière-camionnette)	15,20 €	15,20 €
Enlèvement (voiture particulière-camionnette)	90,00 €	90,00 €
Expertise (voiture particulière-camionnette)	43,00 €	43,00 €
Opération préalable (cyclo-moto-tricycle)	7,60 €	7,60 €
Enlèvement (cyclo-moto-tricycle)	33,99 €	34,00 €
Expertise (cyclo-moto-tricycle)	25,00 €	25,00 €
Enlèvement autres véhicules immatriculés		37,00 €
Frais de garde/jour (voiture particulière et deux roues)		3,00 €
Frais de garde/jour (deux roues)		2,00 €

B – Tarifs interventions sur accidents et incidents avec tiers identifiés :

-

Intervention sécurisation site	199,00 €
Intervention pour mise en sécurité du site, par du personnel et véhicule avec petit matériel, éléments de protection, quelle que soit l'heure d'intervention	
Intervention de sécurisation site + nettoyage et enlèvement objets	299,00 €
Intervention pour mise en sécurité du site, nettoyage et traitement de la chaussée (balayage absorbant) entièrement manuelle et évacuation de débris, protection du personnel intervenant	
Intervention de sécurisation du site + nettoyage et enlèvement objet + engin de chargement	465,00 €
Idem intervention mi lourde, avec matériel de chargement (grue, élévateur, chargeur..) et évacuation vers site adapté	
Frais d'instruction des dossiers de sinistres	170,00 €
Démarches relatives à la constitution d'un dossier sinistre de dommage aux ouvrages publics. Etablissements des devis, frais de traitement des dossiers, expertises.	

7 – TARIFS DES CONCESSIONS ET MONUMENTS FUNERAIRES

A – Monuments funéraires (prix TTC)

	2017	2018
Plaque pour enfeu	160,00 €	160,00 €
Caveau 1 place	819,00 €	819,00 €
Caveau 2 places	1 357,00 €	1 357,00 €
Caveau 3 places	2 031,00 €	2 031,00 €
Caveau 4 places	2 708,00 €	2 708,00 €
Caveau 6 places	2 708,00 €	2 708,00 €
Caveau 8 places	2 708,00 €	2 708,00 €

B - Concessions funéraires (Prix TTC)

	2017	2018
Caveau 15 ans	840,00 €	857,00 €
Caveau 30 ans	1 473,00 €	1 502,00 €
Enfeu 15 ans	840,00 €	857,00 €
Enfeu 30 ans	1 473,00 €	1 502,00 €
Columbarium / cavurnes 5 ans	317,00 €	323,00 €
Columbarium / cavurnes 10 ans	527,00 €	537,00 €
Columbarium / cavurnes 15 ans	737,00 €	752,00 €
Columbarium / cavurnes 30 ans	1 159,00 €	1 182,00 €
Pleine terre : fosse 15 ans	840,00 €	857,00 €
Pleine terre : fosse 30 ans	1 513,00 €	1 513,00 €
Pleine terre : demi-fosse 15 ans	420,00 €	420,00 €
Pleine terre : demi-fosse 30 ans	756,00 €	756,00 €

8 - TARIFS DE DROITS DE PLACE ET REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rappel : l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public ne peut être délivrée gratuitement qu'aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).

A - LES COMMERCANTS SEDENTAIRES

Les tarifs d'occupation du domaine public sont établis pour l'année.

Tout mètre carré entamé est dû en totalité.

Lors de la cessation d'activité et après libération totale ou partielle du domaine public, le montant à acquitter pourra être révisé.

1) Terrasses et structures

1a) Zone 1 Avenue Charles de Gaulle (de la rue Jean Aicard à l'avenue Jean Jaurès) - Place Victor Hugo	2017	2018
Structure totalement fermée par des matériaux (hors bâches), le m ² /an	216,50 €	218,70 €
Structure mixte totalement fermée (bâches et autres), exception faite d'un panneau séparatif décoratif amovible, le m ² /an	175,00 €	176,70 €
Structure totalement fermée par des bâches, le m ² /an	137,80 €	139,20 €

Structure partiellement fermée par bâches, le m ² /an	118,10 €	119,30 €
Structure non fermée, le m ² /an	94,60 €	95,50 €
Panneau séparatif amovible, l'unité (forfait)	création	800,00 €
Terrasse, le m ² /an	56,10 €	56,70 €
1b) Zone 2		
Toutes les autres voies		
Structure totalement fermée par des matériaux (hors bâches), le m ² /an	123,80 €	125,00 €
Structure mixte totalement fermée (bâches et autres), exception faite d'un panneau séparatif décoratif amovible, le m ² /an	104,40 €	105,40 €
Structure totalement fermée par des bâches, le m ² /an	76,90 €	77,70 €
Structure partiellement fermée par bâches, le m ² /an	68,00 €	68,70 €
Structure non fermée, le m ² /an	53,90 €	54,40 €
Panneau séparatif amovible, l'unité (forfait)	création	450,00 €
Terrasse, le m ² /an	33,50 €	33,80 €

2) Éléments de composition des terrasses

	2017	2018
Bâche, tente, auvent, le m ² /an	10,20 €	10,30
Parasol fixé au sol, le m ² /an	11,00 €	11,10
Saillie de devanture, le m ² /an	8,20 €	8,30
Caisson, vitrine, inférieur ou égal à 1 m ² , l'unité/an	11,20 €	11,30
Caisson, vitrine, supérieur à 1 m ² , l'unité/an	22,40 €	22,60
Enseigne parallèle, l'unité/an	18,00 €	18,20
Enseigne perpendiculaire, l'unité/an	22,40 €	22,60

B - INSTALLATIONS SUR LA PROMENADE AYMERIC SIMON-LORIERE

1) occupation annuelle du domaine public

	2017	2018
Manège	3 811,20 €	3 849,30 €
Château gonflable, trampoline ou assimilés (occupation inférieure à 250 jours/an)	2 073,70 €	2 094,40 €
Mini karting	2 073,70 €	2 094,40 €
Stand de crêpes, beignets, churros, etc.	3 363,20 €	3 396,80 €
Snack	5 155,60 €	5 207,20 €
Stand de Glaciers	3 363,20 €	5 716,30 €
Petit train routier	5 659,70 €	3 396,80 €
Chalet (crêpes, beignets, churros, glacier....) Occupation annuelle	création	5 000,00 €
Chalet (crêpes, beignets, churros, glacier....) Occupation inférieure ou égale à 6 mois	création	4 000,00 €
Chalet pour billetterie Occupation inférieure ou égale à 6 mois	création	400,00 €
Terrasse le m ² par an	52,80 €	56,70 € + 7 %

2) occupation ponctuelle du domaine public

La superficie de la promenade Aymeric Simon-Lorière nécessite son découpage en zones afin que le tarif d'occupation du domaine public soit proportionnel à l'autorisation délivrée. Six zones ont donc été définies. Elles sont listées ci-après :

Côté Est (de l'Office du Tourisme au commerce « La Tarte Tropicaine »),
Côté Ouest (de l'Office du Tourisme à l'avenue Théodore Botrel),
Aire des « Magnoti »
Théâtre de la Mer

Boulodrome Prince Bertil
Petit boulodrome

	2017	2018
Côté Est, tarif par manifestation *	1 615,90 €	1 632,00 €
Côté Ouest, tarif par manifestation *	1 615,90 €	1 632,00 €
Aire des "Magnoti", tarif par manifestation *	538,60 €	544,00 €
Théâtre de la Mer, tarif par manifestation *	538,60 €	544,00 €
Boulodrome Prince Bertil, tarif par manifestation *	538,60 €	544,00 €
Petit boulodrome, tarif par manifestation *	323,20 €	326,40 €
Côté Est et côté Ouest, tarif par manifestation *	3 231,70 €	3 264,00 €
Intégralité de la promenade Aymeric Simon-Lorière, tarif par manifestation *	3 770,30 €	3 808,00 €
* Forfait pour toute installation inférieure à quatre jours, au-delà le tarif sera le suivant : forfait/4 x nb de jours d'occupation du domaine public. Les jours d'installation et de démontage ne sont pas comptabilisés dans le forfait, seule la période d'ouverture au public est payante.		

3) occupation ponctuelle du domaine public pour des activités commerciales, de courtes durées, réalisées en dehors du chapiteau

	2017	2018
Tarif au m ² /jour (notamment pour chalet et structure) *	5,25 €	5,30 €
Tarif au ml/jour (notamment pour les stands) *	5,25 €	5,30 €
* Forfait journalier minimal fixé à 50,00 Euros		

C - INSTALLATIONS HORS PROMENADE AYMERIC SIMON-LORIERE (BORD DE MER)

	2017	2018
Château gonflable, trampoline ou assimilés	1 792,40 €	1 810,30 €
Stand de Glaciers	1 289,50 €	1 302,40 €
Snack	2 521,90 €	2 547,10 €
Terrasse, le m ² /an	43,60 €	44,00 €

D - OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PUBLIC POUR DES ACTIVITES COMMERCIALES DE COURTES DUREES REALISEES EN DEHORS DE LA PROMENADE AYMERIC SIMON-LORIERE

	2017	2018
Le m ² /jour (notamment pour chalet et structure) *	3,05 €	3,08 €
Le ml/jour (notamment pour les stands) *	3,05 €	3,08 €
* Forfait journalier minimal fixé à 30,00 €		

E - LE MARCHE COUVERT

	2017	2018
Stand le m ² /mois *	22,00 €	22,20 €
Clef magnétique, l'unité	35,80 €	36,20 €
Clef, l'unité	10,20 €	10,30 €
Trousseau complet, l'unité	50,00 €	50,50 €
* auquel s'ajoute la participation aux charges de fonctionnement et d'investissement		

F – INSTALLATION DANS LE CENTRE ANCIEN PIETONNIER

1) Marché d'artisans et d'artistes peintres et terrasses en zone piétonne

	2017	2018
Stand de 10 h à 23 h et de 16 h à 23 h, le m ² /jour	5,30 €	5,35 €
Stand de 20 h à 23 h, le m ² /jour	5,10 €	5,15 €

Stand pendant le mini marché, le m ² /jour	3,40 €	3,45 €
Forfait mini marché pour les artisans (du 01/04 au 12/06 - 25 jours), 3,40 € x 25 jours x nb m ²	85,00 €	86,25 €
Forfait mini marché pour les artisans (de 15/09 au 15/10 - 12 jours), 3,40 € x 12 jours x nb m ²	40,80 €	41,40 €
Occupation du domaine public par commerces alimentaires pendant le marché d'artisans (bar, etc.), le ml/jour *	5,30 €	5,35 €
Occupation du domaine public par commerces alimentaires pendant en dehors du marché d'artisans (bar, etc.), le ml/jour *	3,40 €	3,45 €

<u>2) Autres commerces</u>	2017	2018
<u>Occupation du domaine public par les autres commerces pendant le marché d'artisans, le m²/jour *</u>	1,67 €	1,70 €
<u>Occupation du domaine public par les autres commerces pendant le mini marché d'artisans le m²/jour *</u>	0,86 €	0,90 €
* installation en dehors de la façade commerciale – sur les côtés ou en face et sur la même voie en remplacement d'un stand d'artisan		

<u>3) Animation réalisée par les artistes peintres et sculpteurs locaux, rue Gabriel Péri et place Victor Hugo</u>	2017	2018
Stand du 01/07 au 31/08, le forfait	20,50 €	20,70 €

G – LES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES

1) Marché du Centre-Ville et de la place Jean Mermoz

	2017	2018
Stand du 01/04 au 30/09, le ml/jour	3,80 €	3,85 € + 1,31 %
Stand du 01/10 au 31/03, le ml/jour	2,70 €	2,75 € + 1,85 %

2) Marché du lundi place du Patio Fleuri

	2017	2018
Stand du 01/04 au 30/09, le ml/jour	2,30 €	2,30 €
Stand du 01/10 au 31/03, le ml/jour	1,70 €	1,70 €

3) Marché du vendredi place du Patio Fleuri

	2017	2018
Stand du 01/04 au 30/09, le ml/jour	0,00 €	0,00
Gratuité instaurée dans l'intérêt général de l'animation commerciale et touristique de la place du Patio Fleuri à titre expérimental en 2011. Cette mesure est prolongée pour l'année 2018, afin d'y fidéliser les commerçants non sédentaires.		

4) Marché aux fleurs, le dimanche place du Marché

	2017	2018
Stand du 01/01 au 15/06 et du 01/10 au 31/12, le ml/jour	0,00 €	0,00 €
Cette manifestation ayant été lancée pour dynamiser le centre ancien piétonnier en dehors de la saison estivale, il est proposé dans le but de la valoriser et de permettre la fidélisation des		

commerçants non sédentaires, d'instaurer la gratuité pour l'année 2018.

5) Foires, braderies et métiers d'art

	2017	2018
Stand, le ml/jour	4,60 €	4,65 €

6) Marché aux puces, brocante et vide-greniers

	2017	2018
Stand, le ml/jour	3,45 €	3,50 €

7) Vide-greniers place du Patio Fleuri

	2017	2018
Stand, le ml/jour	1,30 €	1,35 €

8) Marché aux fleurs de la Toussaint

	2017	2018
Stand, le ml/jour	3,55 €	3,60 €

H - ENCOMBREMENT DE LA VOIE PUBLIQUE

1) chantiers

	2017	2018
Palissade, clôture, le ml/jour	2,14 €	2,16 €
Échafaudage volant ou fixe ou en encorbellement, le ml/jour	2,14 €	2,16 €
Grues, bennes, véhicules, engins, goulottes, dépôts de matériaux et/ou de matériels de chantier, bureaux de chantier le ml/jour	2,14 €	2,16 €
Occupation nécessitant l'obstruction partielle de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	31,70 €	32,00 €
Occupation nécessitant l'obstruction totale de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	52,95 €	53,50 €
Bureau de vente immobilière, le ml/jour	2,14 €	2,16 €

Toute occupation du domaine public derrière une palissade ou une clôture n'est pas taxée (y compris échafaudage, benne, véhicule, bureau de chantier, dépôt de matériaux, etc). Seul le périmètre - saillie inférieure ou égale à 2,50 mètres ou la surface - saillie supérieure à 2,50 mètres, sera pris en compte, afin d'éviter que l'occupant soit frappé d'une surtaxe.

2) Occupation de la voie publique

	2017	2018
Redevance annuelle Taxi	250,00 €	252,00 €
Redevance annuelle pour le stationnement des véhicules des convoyeurs de fonds	1 000,00 €	1 010,00 €
Redevance stationnement des camions de vente sur le domaine public	150,00 €	151,50 €
Redevance annuelle leçon de conduite « Bosquette » (forfait moto)	210,90 €	213,00 €
Stationnement véhicule pour déménagement, emménagement, livraison, etc. le ml/jour	2,14 €	2,16 €
Occupation avec obstruction partielle de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	31,70 €	32,00 €
Occupation avec obstruction totale de la voie, tarif à la ½ journée (auquel s'ajoute l'occupation au ml et/ou au m ²)	52,95 €	53,50 €

I - ATTRACTIONS DIVERSES

<u>1) Cirques et attractions diverses</u>	2017	2018
Attraction avec ou sans chapiteau avec une surface supérieure ou égale à 706 m ² , par jour de représentation	207,90 €	210,00 €
Attraction avec ou sans chapiteau avec une surface inférieure à 706 m ² et supérieure ou égale à 177 m ² , par jour de représentation	110,50 €	111,60 €
Attraction avec ou sans chapiteau avec une surface inférieure à 177 m ² et supérieure ou égale à 50 m ² , par jour de représentation	63,80 €	64,40 €
Attraction sans chapiteau avec une surface inférieure à 50 m ² , par jour de représentation	38,70 €	39,10 €

Le paiement des droits de place s'effectue avant chaque installation.
4 jours d'installation et de démontage sont prévus pour chaque représentation et non soumis au paiement d'une redevance.

2) Corso du Mimosa ou autres manifestations

2a) Installation sur la promenade Aymeric Simon-Lorière :

	2017	2018
Stand, le ml/jour,	31,80 €	32,10 €
Chariot, l'unité	52,20 €	52,70 €

2b) Installation sur la place Jean Mermoz ou autre lieu :

	2017	2018
Redevance par manège ou autre installé place Jean Mermoz, d'une surface supérieure ou égale à 30 m ² (2 jours d'exploitation comptabilisés)	66,80 €	67,40 €
Redevance par manège ou autre installé place Jean Mermoz, d'une surface inférieure à 30 m ² (2 jours d'exploitation comptabilisés)	43,00 €	43,40 €
Stand forain, le ml/jour (2 jours d'exploitation comptabilisés)	7,10 €	7,15 €

J - OCCUPATIONS DIVERSES COMPLEXE ET PARKING DES « BOSQUETTE »

	2017	2018
Redevance hebdomadaire pour caravanes et autres des forains, comprenant eau et électricité (sous réserve de la mise en place des raccordements aux fluides). Toute semaine entamée est due en totalité.	47,30 €	47,80 €

K - EXPOSITION DE VEHICULES ET ESSAIS AUTOMOBILES

1) Expositions diverses

	2017	2018
Poids lourds et camions publicitaires, le m ² /jour	4,25 €	4,30 €
Voiture l'unité/jour	15,80 €	16,00 €
Voiture d'occasion l'unité/jour	10,00 €	10,10 €

2) Essais automobiles

	2017	2018
Essais automobiles : ½ journée	470,90 €	475,60 €
Essais automobiles : journée	941,90 €	951,30 €

L - OCCUPATIONS DIVERSES DU DOMAINE PUBLIC

1) Tournages, prises de vues et manifestations concourant principalement au rayonnement de la ville ou ayant un intérêt communal organisés par une personne physique ou morale

	2017	2018
Le ml/jour *	6,30 €	6,40 €
Le m ² /jour *	5,25 €	5,30 €
* auquel s'ajoutent le cas échéant les frais de mise à disposition d'agents de la collectivité		
Forfait minimal fixé à 100,00 €		

2) Manifestation concourant principalement au rayonnement de la ville ou ayant un intérêt communal organisée par une association régie par la loi de 1901 à l'exclusion des associations caritatives

	2017	2018
Le ml/jour *	3,65 €	3,70 €
Le m ² /jour *	3,15 €	3,20 €
* auquel s'ajoutent le cas échéant les frais de mise à disposition d'agents de la collectivité		
Forfait minimal fixé à 30,00 €		

3) Installation d'un dispositif portatif

	2017	2018
Dispositif portatif publicitaire, l'unité	410,00 €	500,00 €

M - FRAIS DE GESTION

	2017	2018
Frais de gestion des autorisations de stationnement, de voirie et permissions de voirie (frais d'envoi en recommandé, manutentions de barrières, etc.)	10,10 €	10,20 €

N – REDEVANCE COMMUNALE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : EXPLOITATION D'UN PARCOURS ACROBATIQUE « COMPLEXE SPORTIF DES BOSQUETTE »

	2017	2018
Redevance mensuelle	8 000,00 €	8 000,00 €

O – REDEVANCE COMMUNALE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : EXPLOITATION DE LA CAFETERIA AU SEIN DU PÔLE CULTUREL « CARRE LEON GAUMONT »

	2017	2018
Redevance mensuelle TTC	1 700,00 €	1 700,00 €

9 - ANIMATIONS MUNICIPALES

Thés dansants	2017	2018
<u>Résidents maximois</u>	gratuité	gratuité
<u>Résidents non maximois</u>		
• Entrée individuelle	10,00 €	10,00 €
• Entrée couple	15,00 €	15,00 €